



COMMUNIQUE

Hausse de la TVA : Sarkozy décrète avant d'être battu !

Non content d'avoir augmenté l'impôt sur le revenu des plus modestes en gelant le barème progressif en 2012, Nicolas Sarkozy a décrété, le jour même du second tour de l'élection présidentielle, qui a vu sa défaite, la hausse du taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée, passant de 19,6 à 21,2 %.

Cette hausse, votée par la majorité de droite de l'Assemblée Nationale, est une atteinte directe au pouvoir d'achat des plus modestes et un véritable affront au peuple de France. Alors même que ce dernier manifestait clairement, dès le premier tour et encore le 6 mai, son rejet franc et massif de la politique de Nicolas Sarkozy.

C'est avec le « boulet » de cette hausse de la TVA, amputant le pouvoir d'achat des classes populaires, des salariés, que les candidats de l'UMP vont aller au devant des électeurs pour les prochaines législatives.

Les sénateurs du groupe CRC rejettent la décision ultime de Sarkozy en la matière et entendent oeuvrer au plus tôt pour d'autres choix. D'ailleurs dans le cadre d'une nouvelle majorité parlementaire, comportant un important groupe du Front de gauche, la volonté sera de rapporter ce décret, d'abroger la loi et de définir une nouvelle politique économique, fondée sur l'efficacité, la justice fiscale et la prise en compte des aspirations populaires.

Paris, le 10 mai 2012.

Groupe
Communiste
Républicain
Et Citoyen